

## Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de l'Association du Bassin Versant Haute-Gruyère

Date :	28 mai 2026
Heure :	19h00 – 20h00
Lieu :	Stand de tir à 300m, Broc
Rédaction :	Karine Favre
Distribution :	aux organes de l'association et aux autorités

### Présences :

Présidence Membres du comité	M. Eric Barras	Bas-Intyamou	✓	
	M. Philippe Baeriswyl, vice-président	Crésuz	✓	
	M. Eric Barras	Châtel-sur-Montsalvens	✓	
	M. Nicolas Haymoz	Haut-Intyamou	✓	
	M. Daniel Mooser	Jaun	✓	
	M. Nicolas Pasquier	Bulle (La Tour-de-Trême)	✓	
	M. Boris Sprenger	Broc	✓	
Membres sortants	M. Maverik Frossard	Val-de-Charmey	✓	
	M. Jean-François Pasquier	Gruyères	Excusé	
	M. Lionel Pasquier	Le Pâquier	✓	
	M. Daniel Raboud	Grandvillard	✓	
	M. Robert Ruffieux	Botterens	✓	
Nouveaux membres	M. Dominique Both	Epagny (Gruyères)	Excusé	
	M. Alexandre Charrière	Val de Charmey	✓	
	M. Julien Fruchoud	Grandvillard	✓	
	M. Dominique Macheret	Botterens	✓	
	M. David Pinto Silva	Le Pâquier	✓	
Commission financière	M. Mikaël Allaman	Val de Charmey	✓	
	M. Marc Beaud	Albeuve (Haut-Intyamou)	✓	
	H. Jochen Mooser	Jaun	Délégué	
	M. Sébastien Murith	Broc	✓	
	M. Matteo Sudan	Bulle	Excusé	
Délégué-e-s des communes-membres	M. Benoît Geinoz	Bas-Intyamou	✓	
	M. Olivier Risse	Botterens	✓	
	M. Julien Deschenaux	Broc	✓	
	M. Patrick Vallélian	Bulle (La Tour-de-Trême)	✓	
	M. Cédric Bertschy	Châtel-sur-Montsalvens	✓	
	M. Alain Rossel	Crésuz	✓	
	M. Arnaud Delabays	Grandvillard	✓	
	M. Jean-Marc Pugin	Gruyères	✓	
	M. Valentin Saugy	Haut-Intyamou	✓	
	M. Jochen Mooser	Jaun	✓	
	M. Romain Jeanneret	Le Pâquier	✓	
	M. David Bugnard	Val-de-Charmey	✓	
	Personnel	Mme Karine Favre	Broc, secrétariat-finances	✓
		M. Marcos Diaz	Le Pâquier, chef d'exploitation	✓
M. Daniel Buchs		Jaun, exploitant	Excusé	
M. Frédy Grandjean		Epagny, exploitant	✓	
M. Cédric Ruffieux		Charmey, exploitant	✓	
M. Jean-Claude Michel		Secrétariat finances AECE	Excusé	
Autorités	M. Vincent Bosson	Préfet	Excusé	
	M. Charles Bailat, Sen	Responsable BV Haute-Sarine	Excusé	
	M. Olivier Pompini, SE	Responsable BV Jogne	Excusé	
Presse	Mme Angie Dafflon	Journal La Gruyère	Excusée	

## Ordre du jour :

- 1 Procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2025
- 2 Comptes 2025
- 3 Rapport de gestion
- 4 Élections du président, du vice-président, des membres du comité, des membres de la commission financière et nomination de la secrétaire
- 5 Avancement des projets
- 6 Informations diverses / Propositions individuelles et divers

\*\*\*\*\*

M. le Président ouvre cette assemblée ordinaire en saluant tous les participants et la secrétaire, ainsi que ses collègues et le personnel. Il excuse M. le préfet et toutes les personnes annoncées comme tel. Il donne la parole à M. Boris Sprenger, qui transmet le message du Conseil communal et annonce que la commune de Broc offre la traditionnelle verrée en fin d'assemblée.

L'assemblée a été convoquée le 15 mai 2026, par courriel, ainsi que par insertion dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg n° 20.

Les délégués présents représentent les 12 communes-membres et 20 voix. L'assemblée est donc valablement constituée et apte à prendre des décisions, la majorité étant à 11 voix, selon répartition ci-dessous :

Bas-Intyamou	2 voix	Châtel-sur-Montsalvens	1 voix	Haut-Intyamou	2 voix
Botterens	1 voix	Crésuz	1 voix	Jaun	1 voix
Broc	2 voix	Grandvillard	1 voix	Le Pâquier	1 voix
Bulle (Tour-de-Trême)	4 voix	Gruyères	2 voix	Val de Charmey	2 voix

M. Barras nomme M. Benoît Geinoz de Bas-Intyamou comme scrutateur. Il lit l'ordre du jour qui est approuvé.

\*\*\*\*\*

### 1 Procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2025

- Le procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2025 a été adressé à chaque commune et à chaque délégué. Chacun a pu en prendre connaissance, il n'est donc pas lu.

Les délégués présents approuvent le procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2025, sans modification.

### 2 Comptes 2025

M. Barras passe la parole à l'administratrice des finances, qui présente les comptes par chapitre. Le rapport sur les comptes, en fin de procès-verbal donne des indications plus détaillées.

## Compte de résultats

### Chapitre 7 : protection de l'environnement

#### Charges

○ Personnel et comité	41'791.80
○ Achats	76.65
○ Prestations de tiers	9'743.40
○ Divers (Boissons, repas, km)	6'225.30
○ Annuité	7'243.80

Frais de fonctionnement répartis selon la clé 2024-2026	<u>65'080.95</u>
---	------------------

## Compte des investissements

<b>CONDUITE DE RACCORDEMENT</b>	100'554.95
---------------------------------	------------

Investissement accepté par les AD du 05.12.2024 (100'000) et du 08.05.2025 (290'000)

- Étude des ouvrages de la conduite
- Étude pour transformation STEP Charmey

<b>STEP DE BROC</b>	251'965.85
---------------------	------------

Investissement accepté par les AD du 05.12.2024 (200'000) et du 08.05.2025 (874'000)

- Études de variantes / Demande préalable
- Appel d'offres mandataire pour la réalisation
- Achat de terrain

<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025</b>	<u>352'520.80</u>
---------------------------------------	-------------------

## Rapport de la commission financière

- M. Barras passe ensuite la parole à la commission financière, puis porte les comptes 2025 au vote, dans leur globalité (budget de résultats et budget des investissements).
- M. Beaud donne lecture du rapport de la commission financière, qui recommande d'approuver les comptes 2025 de l'ABVH, tels que présentés.

Suite à la présentation et à l'intervention de la ComFin, l'assemblée des délégués approuve, à l'unanimité des membres présents et tels que présentés, les comptes 2025 de l'ABVH.

M. Barras remercie les délégué·e·s de leur confiance.

## 3 Rapport de gestion

Le rapport de gestion donne des informations générales sur le fonctionnement de la STEP et de ses organes. Chaque délégué·e l'a reçu et a pu le parcourir. Il n'est pas lu.

M. le président demande s'il y a des commentaires sur le rapport, ce qui n'est pas le cas.

## 4 Élections du président, du vice-président, des membres du comité, des membres de la commission financière et nomination de la secrétaire

### Départs au sein du comité

M. le Président informe que le comité de l'ABVH enregistre cinq départs, à savoir MM. Maverik Frossard, Jean-François Pasquier, Lionel Pasquier, Daniel Raboud et Robert Ruffieux.

Il remercie ces cinq personnes pour le travail qu'elles ont accompli au sein du comité ABVH durant ces années de mise en œuvre de l'association. Au nom de l'assemblée, M. Barras leur souhaite une agréable suite.

#### 4.1 Comité de direction

Au seuil d'une nouvelle législature, il appartient à l'assemblée des délégués de ratifier la composition du nouveau comité conformément à l'article 9a des statuts.

Toujours selon l'article 9a, le comité propose de maintenir la formule actuelle selon laquelle le président, le vice-président et la secrétaire du comité soient les mêmes personnes que celles de l'assemblée des délégués.

**L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents**

### Élection des membres du comité

M. Barras soumet à l'élection, les personnes qui ont été proposées par les communes-membres. Il s'agit de :

Bas-Intyamon	M. Eric Barras
Botterens	M. Dominique Macheret
Broc	M. Boris Sprenger
Bulle (La Tour-de-Trême)	M. Nicolas Pasquier
Châtel-sur-Montsalvens	M. Eric Barras
Crésuz	M. Philippe Baeriswyl
Grandvillard	M. Julien Fruchou
Gruyères	M. Dominique Both
Haut-Intyamon	M. Nicolas Haymoz
Jaun	H. Daniel Mooser
Le Pâquier	M. David Pinto Silva
Val de Charmey	M. Alexandre Charrière

**L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents.**

### Élection du président

M. Baeriswyl prend la parole et informe l'assemblée que le comité a choisi de reconduire M. Eric Barras, d'Enney, dans sa fonction de président. M. Barras est Vice-Syndic à Bas-Intyamon. Il siège au groupe de travail depuis 2018 et depuis 2024 en tant que président de l'ABVH. Durant ces huit années, il a su démontrer qu'il maîtrise les particularités de la gestion d'une station d'épuration.

Par ses compétences personnelles et professionnelles, le comité est certain qu'il continuera d'assumer cette tâche à la perfection et propose donc à l'assemblée de reconduire son mandat de président. Il soumet l'élection au vote de l'assemblée.

**L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation**

M. Barras remercie l'assemblée pour son élection.

### **Election du vice-président**

Le comité propose également de reconduire, à la vice-présidence, M. Philippe Baeriswyl. M. Baeriswyl est syndic à Crésuz, en charge du dicastère des eaux. Comme M. Barras, il siège au groupe de travail depuis 2018 et à la vice-présidence de l'ABVH depuis 2024. Ses connaissances humaines et professionnelles lui permettent d'appréhender correctement de nombreux aspects techniques liés à l'agrandissement et à la conduite de liaison entre Charmey et Broc. Le président soumet l'élection au vote de l'assemblée.

**L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation**

M. Baeriswyl remercie l'assemblée pour son élection.

### **Nomination de la secrétaire**

Mme Karine Favre est secrétaire et administratrice des finances de l'association depuis les toutes premières discussions de regroupement entre Broc et Charmey. M. le président relève l'excellent travail fourni par Mme Favre et propose de la reconduire dans ses fonctions de secrétaire de l'association.

**L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation**

### **4.2 Commission financière**

Conformément à l'art. 9, let. b) des statuts de l'ABVH, il appartient à l'assemblée d'élire les membres de la commission financière après en avoir fixé le nombre. Selon l'art. 17, al. 1, la ComFin est composée d'au minimum trois membres, mais au maximum cinq.

M. le président explique que les membres sortants de la ComFin ont souhaité conserver une commission financière à cinq membres, au vu des importants défis financiers qui attendent l'ABVH, c'est pourquoi cinq communes ont présenté un candidat :

Broc	M. Sébastien Murith
Bulle	M. Matteo Sudan
Haut-Intyamon	M. Marc Beaud
Jaun	M. Jochen Mooser
Val de Charmey	M. Mikaël Allaman

Le président soumet le nombre et l'élection des membres de la ComFin au vote de l'assemblée.

**L'assemblée accepte la proposition de maintenir la ComFin à cinq membres et élit, par acclamation, à l'unanimité des membres présents les cinq membres proposés**

## 5 Avancement des projets

### 5.1 Agrandissement de la STEP de Broc

M. le président donne des informations sur l'avancement du projet d'agrandissement de la STEP de Broc (lot 1) en procédant à un petit historique, à l'attention des nouveaux venus :

- Dans le cadre de la planification de l'épuration, notamment du Plan Sectoriel de la Gestion des Eaux (PSGE) adopté par le Conseil d'État, en 2021, les stations d'épuration de Broc et de Charmey ont dû se regrouper, c'est pourquoi les douze communes représentées ce jour se sont rassemblées en un comité de pilotage, d'abord sous la forme d'un groupe de travail joignant les associations AICG et AECE, puis au travers de la nouvelle association ABVH, constituée en septembre 2024.
- Dès 2023, le comité de pilotage s'est adjoint les services d'un bureau d'ingénieurs (RWB), afin de développer un avant-projet devant permettre de trouver un mandataire capable de réaliser l'agrandissement demandé.
- Dès les premiers échanges avec le Service de l'Environnement (SEn), destinés à valider la filière de traitement, il s'est avéré que la méthode retenue (méthode classique des boues activées, à savoir un processus éprouvé sur le site de Broc, simple d'utilisation et énergétiquement favorable) nécessitait une implantation partielle dans la zone de l'Espace Réserve aux Eaux (ERE).
- Afin de tenter de sortir le projet de l'ERE, d'autres méthodes de traitement ont été étudiées (notamment les lits fluidisés hybrides) et une étude de translation vers l'est a également été développée. Toutes ces études supplémentaires n'ont pas apporté de solution radicale, c'est pourquoi le comité a décidé de déposer une demande préalable pour un traitement par boues activées classique avec empiètement dans l'ERE, afin d'obtenir un positionnement clair de la part des services cantonaux. Cette demande préalable a été déposée le 10 avril 2026. Ces études, bien que coûteuses, sont toutefois moins onéreuses, que de devoir retirer un projet qui aurait été mal ficelé.
- M. le président précise encore que le projet prévoit des panneaux solaires sur les bassins, ainsi qu'une turbine au bout de la conduite de liaison, pour réduire les frais d'achat d'électricité.

### 5.2 Conduite de liaison STEP de Charmey – STEP de Broc

M. le vice-président donne des informations sur l'avancement de la conduite de liaison (lot 2), dont le projet a été mis à l'enquête en septembre 2025. Il liste le chemin déjà parcouru :

- Rencontre de 80 propriétaires, pour leur faire signer une convention de passage.
- Rencontre d'un agriculteur afin de délimiter la zone de chantier pour la conduite d'Eausud
- Conduite de liaison en fouille commune avec la nouvelle conduite d'adduction de Gruyère Energie SA sur environ 80-90% du tracé.
- Enquête publique à l'été 2025 : des oppositions ont été déposées, mais elles ont très rapidement pu être levées, hormis celle d'un propriétaire récalcitrant, qui sera soumis à une expropriation.
- Avancement du dossier : des précisions sont demandées par les services de l'État, mais il semble qu'aucun élément ne soit bloquant.

## 6 Informations diverses / Propositions individuelles et divers

### 6.1 Prochaine assemblée des délégué·e·s

La prochaine assemblée ordinaire des délégué·e·s de l'ABVH est prévue le 19 novembre 2026 à 19h00 à Châtel-sur-Montsalvens.

Aucune proposition n'est parvenue au comité de l'ABVH. M. Barras ouvre la discussion, qui n'est pas sollicitée. Il remercie le comité pour tout le travail accompli. Il souhaite un bel été à toutes et tous et lève la séance à 20h00.

Broc, le 1<sup>er</sup> juin 2026

Association du Bassin Versant Haute-Gruyère - ABVH



Eric Barras  
Président



Karine Favre  
Secrétaire

## Rapport sur les comptes 2025

### Fonctionnement :

Les charges de fonctionnement 2025, amortissements compris, présentent un boni de 26,7% par rapport au budget voté :

#### 1. En chiffres

Budget adopté en automne 2024	CHF	88'825.00
Comptes de résultats 2025		<u>65'080.95</u>
Soit une différence (boni) de		23'774.05

Résultat par nature					
	En francs	Budget 2025	Comptes 2025	Budget 2026	Explications
<b>EXPLOITATION</b>					
1	Charges de personnel et comité	53'725	41'792	54'230	Salaires, ch. sociales, formation, habits, indemnités
2	Achats	1'300	77	1'300	Matériel, outils, appareils, mobilier, véhicules, labo, classeurs...
3	Energies	-	-	-	Electricité, eau, mazout
4	Produits chimiques	-	-	-	Biologie, table d'égouttage, déshydratation, laboratoire
5	Entretien	-	-	-	Routes, bâtiments, réseau, appareils
6	Transport et élimination	-	-	-	Déchets, sable, boues
7	Prestations de tiers	18'000	9'743	26'500	Analyses, révision, Co. adm., Hébergements, Clé, Cadastre
8	Assurances	2'000	-	2'000	Bâtiments, véhicule, RC, Prot. juridique
9	Divers	3'800	6'225	3'675	
10	Annuités	10'000	7'244	15'000	Intérêts, amortissements
11	Taxe micropolluants	-	-	-	Selon STATPOP
Charges brutes		88'825	65'081	102'705	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
12	Revenus des biens	-	-	-	Loyers (Sanima, Local toxiques)
13	Travaux pour des tiers	-	-	-	AECE, WC mobiles, fosses septiques, cadastre
14	Vente d'électricité	-	-	-	Production du CCF (surplus)
15	Autres recettes	-	-	-	Péréquation transports, micropolluants
Produits		-	-	-	
Charges nettes		88'825	65'081	102'705	Participation des communes
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>88'825</b>	<b>65'081</b>	<b>102'705</b>	
16	Charges et produits extraordinaires	-	-	-	
<b>Résultat I</b>		<b>88'825</b>	<b>65'081</b>	<b>102'705</b>	
Participation des communes-membres		88'825	65'081	102'705	Répartition selon la clé 2024-2026
<b>Résultat final</b>		-	-	-	
<i>Evolution Budget 2025 / Comptes 2025</i>		<i>100.0%</i>	<i>73.3%</i>		
<i>Evolution Comptes 2025 / Budget 2026</i>			<i>100%</i>	<i>156%</i>	

#### 2. Commentaires

##### Charges de personnel et comité

A ce stade du développement de l'ABVH, ce poste est le plus important. En effet, l'exploitation étant assurée par les associations AICG et AECE, il est essentiellement composé de jetons de présence des membres du comité de direction pour les heures effectuées en comité, mais aussi en commission de bâtisse, en commission de gestion et en commission de projet. A ce sujet, on peut relever l'important travail relationnel effectué par le président de l'AECE pour obtenir les autorisations de passage de tous les propriétaires concernés par la conduite de liaison, soit une soixantaine de tronçons.

Des frais du personnel administratif alimentent également ce poste, notamment pour ce qui concerne les travaux de secrétariat, financement, etc... Quelques heures ont aussi été consacrées par le chef d'exploitation de la STEP de Broc pour ressortir des informations utiles au bureau d'ingénieur mandaté pour la réalisation de l'avant-projet.

## Achats

Quelques achats administratifs

## Énergies

Néant

## Produits chimiques

Néant

## Entretien

Néant

## Transport et élimination

Néant

## Prestations de tiers

Afin de favoriser l'efficacité au sein des diverses commissions, l'ABVH s'est dotée d'un logiciel de gestion de réunions (WEDO), ainsi que d'une gestion électronique des documents (en collaboration avec d'autres associations de STEPs).

Un site internet a été créé (<https://abvh.ch/fr/>) et un plan de communication est en phase d'élaboration. Quelques émoluments administratifs complètent ce poste.

## Assurances

Néant

## Divers

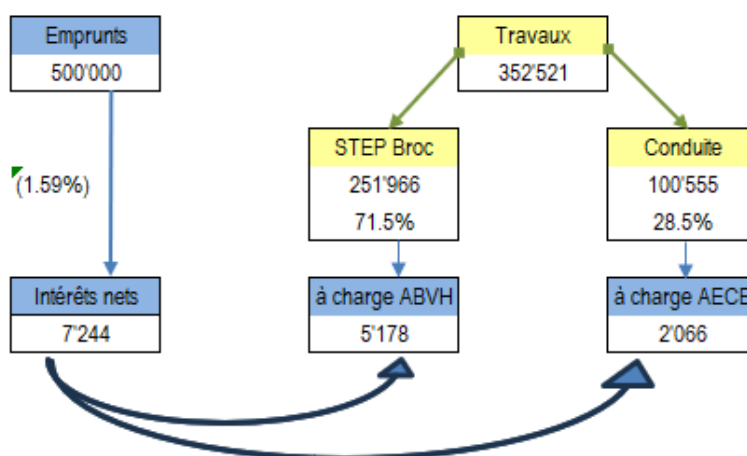
Ce poste comprend quelques dédommagements, frais de repas et autres frais divers.

## Annuité

Un emprunt a été contracté pour assurer les engagements financiers de l'ABVH envers les différents mandataires de l'avant-projet. En application des art. 27 à 30 des statuts, les frais de l'annuité sont répartis de la manière suivante :

entre les douze commune-membres de l'ABVH pour tout ce qui concerne l'agrandissement de la STEP de Broc entre les quatre communes-membres de l'AECE pour ce qui concerne la conduite de liaison.

### Répartition des intérêts :



## Taxe sur les micropolluants

Néant

**Produits**

Néant

**Bilan****Actifs****Actifs circulants**

La trésorerie est constituée de la participation des communes au frais de fonctionnement et d'un emprunt pour le paiement des frais liés aux investissements. Les débiteurs sont constitués par les communes-membres de l'association.

**Actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés sont pour l'instant constitués uniquement de patrimoine administratif, à savoir les études pour la conduite de liaison et pour l'agrandissement de la STEP de Broc.

**Passifs****Engagements courants**

Quelques dettes de fonctionnement 2025 seront payées en 2026.

**Emprunt**

<u>Etat des emprunts au 31.12.2025:</u>	<u>durée</u>	<u>prêt de base</u>	<u>dette résiduelle</u>	<u>taux</u>
- Banque Cantonale de Fribourg	2025-2028	500'000.00	480'000.00	1,59 %

Broc, le 28 mai 2026

ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT  
HAUTE-GRUYÈRE

  
Eric Barras  
Président

  
Karine Favre  
Secrétaire